

# LE GALET

25 avril 2010

ANNÉE 1, N° 6

## Un nouveau Galet ?

Après notre beau week end de plongée à Pâques nous continuons les démarches pour l'équipement rapide du site : pontons, électricité, portail, gestion des accès, plantation, clôture... afin d'ouvrir ce site fédéral à tous ces membres.

Bernard SCHITTLY

## PDESI / CDESI

Le CODEP 67 a rejoint le Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature, le CDESI en charge du PDESI, le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature. Une démarche privilégiée au service d'une politique de développement maîtrisé des sports de nature, pilotée par le Conseil Général.

## Alsace Nature

A sa demande, le CODEP67 est devenu membre de la fédération de défense de la nature et de l'environnement Alsace Nature.

L'objectif est d'affirmer en tout lieu notre usage et notre motivation à préserver nos sites de plongées par le respect et la préservation.

Nous avons assisté à l'assemblée générale du 24 avril 2010, où Serge DSUMONT présentait ses films, ce qui au delà du hasard ou de la programmation de longue date, est un signe de l'intérêt croissant de tous pour notre milieu subaquatique, et le bienfondé de cette demande afin de constituer tel que l'avait dit le vice Président d'Alsace Nature, des sentinelles dans ce milieu qu'ils ne fréquentent pas.

Autre convergence, entendre Fred DI MEGLIO, secrétaire de la FFESSM, quelques jours plus tard, à Annecy lors de l'AG Nationale, parler lui aussi de sentinelles bleues.

## Encore une de plus... en moins.

Ce que je craignais depuis plusieurs mois vient de se produire : la municipalité allemande d'Auenheim vient de restreindre de façon sévère l'accès aux plongeurs de la gravière dite "Lac au truites" :

- ouverture à partir du 31 mai au lieu du 15 habituellement
- droit accès de 5 euros par plongeur et par plongée
- restriction à 20 plongeurs par jour au maximum

Le respect de ces conditions sera vérifié par la brigade fluviale allemande...

Ces restrictions font suite à plusieurs phénomènes :

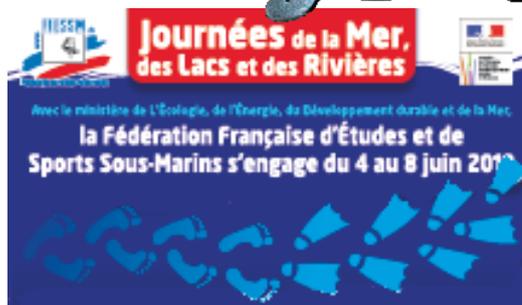
- augmentation exponentielle du nombre de plongeurs depuis 2-3 ans
- non respect des zones délimitées pour le stationnement et la plongée, malgré l'affichage
- et par dessus tout, comportement détestable d'un certain nombre de plongeurs dont certains proviennent de départements limitrophes : pose de tentes, pratique de plongée de nuit (interdites), et pire feu de camps, barbecue et abandon de sac d'ordure sur place !

Ces points ont donné lieu à des altercation avec les pêcheurs locaux (déjà peu réjouis à la base de voir des français débarquer sur leur plans d'eau), dont une s'est même terminée par un échange de coups de poings !!!!

Je regrette profondément cette situation, qui revient à une quasi interdiction de plonger dans une des plus belle gravière de la région. On ne peut que remercier et féliciter Bernard SCHITTLY et Michel LAMBINET d'avoir initié la réalisation du projet "gravière du fort" et d'avoir réussi à surmonter les obstacles construits sur leur route.

Mais je crains fort - comme je l'ai dit à plusieurs reprises - que cette quasi fermeture ne soit pas la dernière. Après la gravière de Kürtzell l'an dernier, les événements récent et dramatiques dans les lacs suisses, des bruits inquiétants circulent sur la destinée de certaines gravière bas-rhinoises parmi les plus importantes. C'est pourquoi je demande à chacun d'entre vous de veiller à ce que nos plongeurs et nos moniteurs se comportent d'une façon correcte - encore plus à l'étranger !- et en accord avec la charte du plongeur responsable mise adoptée par notre fédération.

Laurent MARCOUX



Une animation à la Gravière ?

## SOMMAIRE :

- ◆ Alsace Nature
- ◆ PDESI / CDESI
- ◆ Encore une de plus...
- ◆ Clotilde Olyff

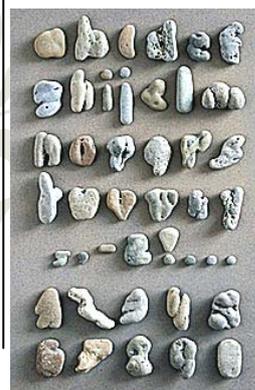
Les membres du Comité Directeur du CODEP se relaient autour de René KOBLER pour assister à la vingtaine de réunion des différents groupes de travail.

Et nous avons fait entendre notre voix, puisqu'à la demande du Conseil Général de former les cadres à l'environnement, nous avons pu expliquer que nous formons déjà nos initiateurs en stage initial grâce à la participation depuis près de dix ans de Serge DUMONT.

Là aussi il s'agit de se faire connaître et de présenter nos bonnes pratiques.

Curieusement la plaquette nationale sur les sports de nature est illustrée d'un plongeur entouré de genre de carpes ?...

www.cdesi-sportsdenature.fr



## Clotilde Olyff

est artiste graphiste et a de la patience : 14 ans pour rassembler des galets afin de constituer un alphabet...

